

[Version 8.2, 01/2021]

B. NOTICE

La notice complète est imprimée sur l'emballage

NOTICE

R-12, 0,08 g/100 g, granulés à usage oral pour les pigeons de ville

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

ACME srl - via Portella della Ginestra 9, 42025 Cavriago (Re) - Italie

Fabricant responsable de la libération des lots :

ACME DRUGS srl - via Portella della Ginestra 9/A, 42025 Cavriago (Re) - Italie

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

R-12, 0,08 g/100 g, granulés à usage oral pour les pigeons de ville
Nicarbazine

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

100 g de R-12 contient

Substance active :

Nicarbazine 0,08 g

Grains oranges-jaunes homogènes de maïs. Chaque grain est enrobé d'une couche compacte et translucide et est bien séparé des autres grains.

4. INDICATION(S)

Réduction de l'éclosion des œufs chez les pigeons de ville.

Pour de meilleurs résultats dans la diminution du nombre de pigeons, l'utilisation du produit doit s'inscrire dans un plan de contrôle intégré.

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Aucun.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Pigeons de ville

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Estimer la taille de la colonie des pigeons de ville à traiter.

Afin d'atteindre la réduction maximale de la taille de la colonie, distribuer le produit en quantités de 8-10 g produit/par oiseau/par jour (soit 20-25 mg/kg nicarbazine/kg poids du corps), chaque jour pendant la saison de reproduction (de mars/avril à octobre/novembre selon la latitude). L'administration doit être interrompue pendant les mois hivernaux et le traitement repris le printemps suivant.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Le produit doit être administré dans des zones clairement délimitées.

La consommation totale du produit administré doit être constamment sous surveillance.

Tout produit inutilisé doit être retiré au bout de 15 minutes, pour chaque administration.

Toute autre source alimentaire doit être réduite, et ce surtout pendant chaque période d'administration (personne ne doit nourrir ces oiseaux).

10. TEMPS D'ATTENTE

Ne pas utiliser chez des pigeons destinés à la consommation humaine.

Ne pas distribuer dans des zones non urbaines ou des endroits où les pigeons sont censés être chassés.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement, ne pas stocker.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Le produit ne peut être utilisé que sous la responsabilité d'un vétérinaire dûment qualifié et du personnel dûment instruit.

Précautions particulières pour chaque espèce cible:

Une efficacité optimale ne peut être atteinte qu'avec une administration quotidienne du produit et peut donc être compromise en cas de conditions climatiques défavorables.

Pour améliorer l'efficacité du traitement, il est conseillé d'empêcher l'accès des pigeons à leurs refuges traditionnels comme les greniers, les niches, les bâtiments abandonnés et les lieux chauffés.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal:

Sans objet

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

Le produit ne doit être utilisé que par du personnel formé dans le respect des instructions figurant dans la notice.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. Porter des gants et tenues de protection appropriés lors de la manipulation du produit.

Après avoir utilisé le produit, se laver soigneusement les mains.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit.

Ne pas avaler. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Toute personne atteinte d'hypersensibilité avérée à la nicarbazine doit éviter tout contact avec le produit médical vétérinaire.

Gestation, lactation, ponte:

Le produit est destiné à interférer avec l'éclosion des œufs.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions:

Aucune information n'est disponible sur l'interaction avec tout autre produit médical vétérinaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes):

Les animaux traités avec des doses excessives de médicament peuvent être exposés au stress causé par la surchauffe.

Cet événement, fréquemment observé chez les volailles élevées en batterie avec une haute concentration d'animaux ne pose pas de danger réel dans le cas des pigeons urbains.

Incompatibilités:

En l'absence d'études de compatibilité, R-12 ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Juillet 2022

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La nicarbazine, la substance active présente dans **R-12**, est un médicament coccidiostatique qui inhibe la fertilité des œufs de pigeon, en la réduisant ou en l'inhibant complètement selon la dose administrée. La fertilité revient au niveau normal deux semaines après que le traitement a été interrompu.

Chaque paquet contient 15 kg de produit.

BE-V498444

Sur ordonnance vétérinaire